

# Ça suffit

Les frais de garde d'enfants  
au Canada en 2017

David Macdonald et Martha Friendly





**CCPA**  
CANADIAN CENTRE  
for POLICY ALTERNATIVES  
CENTRE CANADIEN  
de POLITIQUES ALTERNATIVES

**ISBN 978-1-77125-377-2**

Ce rapport est disponible gratuitement à  
[www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca).

#### **S'IL VOUS PLAÎT FAIRE UN DON...**

**Aidez-nous à continuer d'offrir nos publications gratuites en ligne.**

Avec votre soutien, nous pouvons continuer à produire des recherches de qualité — et assurez-vous qu'elle tombe entre les mains des citoyens, des journalistes, des décideurs et progressistes. Visitez [www.policyalternatives.ca](http://www.policyalternatives.ca) ou appelez le 613-563-1341 pour plus d'informations.

Le CCPA est un organisme de recherche indépendant. Ce rapport a été soumis à un examen par les pairs et répond aux normes de recherche du Centre.

*Les opinions et recommandations formulées dans le présent rapport, ainsi que s'il y avait erreurs, sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion des éditeurs ou des donateurs de ce rapport.*



#### **À PROPOS DES AUTEURS**

David Macdonald est économiste principal au Centre canadien de politiques alternatives.

Martha Friendly est fondatrice et directrice générale du Childcare Resource and Research Unit. Elle est associée de recherche au Centre canadien de politiques alternatives.

#### **REMERCIEMENTS**

Les auteurs tiennent à remercier Joe Fantauzzi, Lucy Trew et Jesse Whattam pour les efforts déployés à réaliser le sondage téléphonique. Ils remercient également Lynell Anderson et Morna Ballantyne pour leurs commentaires sur une version précédente de ce document.

4	<b>Résumé</b>
7	<b>Introduction</b>
10	<b>Les résultats</b>
	Frais de garde pour nourrissons – temps plein
	Frais de garde pour bambins – temps plein
	Frais de garde pour enfants d’âge préscolaire – temps plein
	Les services de garde en milieu rural en Ontario et en Alberta
	Les services de garde dans les collectivités des Premières Nations
	Listes d’attente pour une place en services de garde au Canada
27	<b>Conclusion</b>
29	<b>Annexe I : Tableaux des données</b>
31	<b>Annexe II : Méthodologie</b>
35	<b>Notes</b>

# Résumé

CETTE ÉTUDE EST la plus récente d'une série d'études réalisées tous les ans depuis 2014 : The Parent Trap (2014), Ils grandissent si vite (2015) et Une préoccupation croissante (2016).

Les frais de garde pour nourrissons, sans surprise, sont généralement les plus élevés pour les trois groupes d'âge confondus. Les villes de l'Ontario sont celles où les frais de garde pour nourrissons sont les plus élevés. C'est à Toronto que le tarif médian pour la garde à temps plein d'un nourrisson en garderie et en service de garde en milieu familial réglementé est le plus élevé au pays, soit 1 758 \$ par mois ou 21 096 \$ par année. Vient au deuxième rang Mississauga en Ontario où les parents paient un tarif médian de 1 452 \$ par mois. Suit de près une autre ville de la grande agglomération urbaine de Toronto (GAUT), Vaughan, où le tarif médian est de 1 415 \$ par mois. Les frais de garde pour nourrissons à Montréal sont de 168 \$ par mois, dix fois moins cher qu'à Toronto. Et dans les quatre autres villes sondées au Québec, Gatineau, Laval, Longueuil et Québec, le tarif médian est de 183 \$ par mois.

Le Québec, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard financent tous le fonctionnement des services de garde, ce qui leur permet de fixer des tarifs maximums plus abordables à l'échelle de la province. Par conséquent, les frais de garde dans les villes de ces trois provinces sont habituellement les plus bas d'entre toutes les villes sondées. Les frais de garde au Québec sont les mêmes, peu importe l'âge des enfants, tandis qu'au Manitoba et à l'Île-du-

Prince-Édouard, à l'instar des frais de garde dans les villes assujetties aux règles du marché, ils sont plus élevés pour les nourrissons et les bambins.

Les frais de garde pour bambins sont les plus élevés à Toronto. Une place à temps plein coûte 1 354 \$ par mois ou 16 248 \$ par année. Vancouver occupe le deuxième rang à 1 292 \$ par mois pour ce groupe d'âge et les villes de Mississauga en Ontario et de Burnaby et Richmond en Colombie-Britannique arrivent ex æquo au troisième rang, à 1 200 \$ par mois. Une fois de plus, c'est à Montréal que les frais de garde sont le moins élevés pour les bambins, soit 168 \$ par mois. Viennent ensuite les villes de Gatineau, Laval, Longueuil et Québec, leur tarif médian étant de 183 \$ par mois.

Les places pour enfants d'âge préscolaire sont de loin les plus nombreuses dans les services de garde réglementés au pays. Aussi, il est beaucoup plus fréquent que les enfants d'âge préscolaire fréquentent une garderie qu'un service de garde en milieu familial. Encore une fois, c'est à Toronto que les frais de garde pour ce groupe d'âge sont le plus élevés au pays, le tarif médian à temps plein étant de 1 212 \$ par mois ou 14 544 \$ par année. En fait, Toronto remporte la triste palme de la ville la plus dispendieuse au Canada pour faire garder son enfant, tous groupes d'âge confondus. Viennent ensuite les villes de Mississauga et de Brampton pour les frais de garde les plus élevés pour enfants d'âge préscolaire, leur tarif médian étant de 1 052 \$ et 1 050 \$ par mois respectivement. Pour ce groupe d'âge, c'est à Montréal qu'on trouve le plus bas tarif mensuel à 168 \$, viennent ensuite les villes de Gatineau, Laval, Longueuil et Québec, où le tarif mensuel est de 183 \$.

La plus forte hausse de tarif pour enfants d'âge préscolaire depuis 2016, soit 12 %, est survenue à Richmond en C.-B., une somme additionnelle imposante de 105 \$ par mois et une augmentation dix fois plus rapide que le taux d'inflation. En fait, dans 71 % des villes sondées en 2017, les frais de garde ont augmenté plus rapidement que le taux d'inflation au cours de la dernière année.

Depuis 2014, dans 82 % des villes sondées, les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire ont augmenté plus rapidement que le taux d'inflation. Au cours des trois dernières années, Toronto a connu la plus forte hausse des frais de garde pour enfants d'âge préscolaire, soit 214 \$ par mois ou 21,4 %, une augmentation six fois plus rapide que le taux d'inflation.

Dans le cadre du présent sondage (2017), nous avons recueilli pour la première fois des données sur les frais de garde à l'extérieur des plus grandes villes du pays. Notre relevé des frais de garde demandés dans les garderies et les services de garde en milieu familial réglementés situés en région rurale en Ontario et dans un secteur rural de l'est de l'Alberta indique que

les tarifs, contrairement aux attentes, ne sont pas particulièrement bas. Ils sont pour la plupart au milieu de la fourchette des tarifs médians urbains. Et les frais de garde ont tendance à être semblables à ceux perçus dans les villes avoisinantes. Par exemple, les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire dans la région rurale du centre de l'Ontario (911 \$ par mois) ne sont pas très différents des tarifs demandés dans la ville voisine de Hamilton (931 \$ par mois).

Les listes d'attente pour une place en services de garde ont tendance à être généralisées dans les grandes villes. Elles sont légèrement moins courantes à Calgary et à Edmonton, quoique leur nombre ait augmenté depuis l'an passé. Aussi, dans les villes de St. John's (Terre-Neuve et Labrador), Saint John (Nouveau-Brunswick), Markham et Vaughan (Ontario), moins de garderies tiennent une liste d'attente que l'an dernier.

La prévalence des frais d'inscription aux listes d'attente a également chuté considérablement depuis l'an passé. Curieusement, même si le gouvernement de l'Ontario les a interdits en 2016, les frais d'inscription aux listes d'attente persistent dans quelques villes d'Ontario. En Colombie-Britannique, on constate une tendance à l'abolition des frais d'inscription aux listes d'attente même s'il n'y a pas de politique gouvernementale à cet égard, contrairement à l'Ontario.

Les données démontrent que les politiques publiques ont une influence sur les frais de garde. En effet, dans les provinces où le fonctionnement des services de garde est subventionné, les frais de garde sont systématiquement les moins élevés. À n'en pas douter, les frais de garde d'enfants dans la plupart des régions du Canada sont beaucoup trop chers pour une majorité de familles. La collecte régulière de données sur les frais de garde comble une lacune importante, mais ces données ne sont qu'une pièce du casse-tête pour comprendre comment se débrouillent les parents qui cherchent un service de garde pour leurs enfants.

# Introduction

SUIVANT L'ÉLECTION FÉDÉRALE de 2015, remportée par un gouvernement libéral qui s'était engagé durant la campagne électorale à « [collaborer] avec les provinces, les territoires et les communautés autochtones pour lancer la discussion en vue d'élaborer une nouvelle politique-cadre en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui permettrait d'offrir aux familles canadiennes des services de garde abordables, de qualité élevée, flexibles et entièrement inclusifs »,<sup>1</sup> le gouvernement du Canada a rendu public, le 12 juin 2017, le cadre multilatéral en matière d'apprentissage et de garde de jeunes enfants.<sup>2</sup> Ce cadre met l'accent sur la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. On y indique que les gouvernements « conviennent que la poursuite du développement de systèmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants est l'un des meilleurs investissements que peuvent faire les gouvernements pour renforcer le tissu social et économique de notre pays ». Mettant en relief cinq principes : un niveau de qualité élevée, l'accessibilité, l'abordabilité, la flexibilité et le caractère inclusif des services, le gouvernement fédéral s'est engagé « à verser annuellement à tout le moins le montant de l'allocation de 2017 à 2018 jusqu'en 2027 à 2028 ». Le cadre multilatéral précise que les provinces et les territoires utiliseront les fonds consentis par le gouvernement fédéral pour le développement de services destinés surtout « aux familles qui en ont davantage besoin, par exemple les familles à faible revenu, les familles autochtones, les familles monoparentales, les familles dans les communautés mal desservies, celles qui ont des horaires de

travail non conventionnels ainsi que les familles qui ont des enfants ayant différents niveaux de capacité ».

Le financement pour réaliser le plan en matière de garde d'enfants a été décrit dans le budget fédéral de 2017. Le budget prévoit 540 millions de dollars de financement en 2018-2019, passant à 550 millions en 2020-2021. En 2026-2027, le financement du gouvernement du Canada consenti à la garde d'enfants devrait atteindre 870 millions de dollars.

Au même moment, certaines provinces et certains territoires mettent en œuvre des initiatives en matière de services de garde qui sont reliées dans certains cas à leurs plans d'action en vertu du cadre multilatéral national. Quelques provinces explorent des solutions pour fournir des services de garde abordables aux parents de la classe moyenne. C'est ainsi que l'Alberta a lancé un projet pilote de petite envergure pour réduire les coûts, que l'Ontario a élaboré une stratégie en matière d'abordabilité et annoncé une augmentation considérable du nombre de places dans la province et que le nouveau gouvernement de la Colombie-Britannique s'est engagé à créer un réseau universel de services de garde abordables. Dans d'autres provinces et territoires, on se penche sur la formation du personnel, les modalités de financement des services et différentes stratégies en matière de main-d'œuvre, on augmente le nombre de places subventionnées et on envisage d'autres changements. L'incidence de ces mesures sur l'engagement des parties eu égard aux principes, de qualité, d'accessibilité, d'abordabilité, de flexibilité et d'inclusion sera constatée une fois que tous les accords bilatéraux seront conclus, que les plans d'action seront élaborés et que les provinces et les territoires commenceront à toucher le financement consenti par le gouvernement fédéral. La version de l'an prochain de ce sondage sur les frais de garde pourrait bien faire la lumière sur ces aspects. Le sondage de cette année, par ailleurs, indique qu'en 2017 les services de garde réglementés continuent d'être rares et de coûter cher.

Ce sondage, le quatrième d'une série lancée en 2014, révèle qu'une jeune famille à revenu moyen avec un nourrisson et un enfant de trois ans habitant Toronto doit déboursier près de 3 000 dollars par mois (ou 36 000 dollars par année) pour confier ses enfants à un service de garde réglementé si elle parvient à trouver une place. En fait, 95 % des garderies de Toronto ont indiqué en 2017 (en hausse de 5 % par rapport à 2016) avoir une liste d'attente pour une place dans leurs installations. Des données récentes provenant d'études sur le sujet confirment ces résultats. Une étude économique réalisée par modélisation à Toronto a révélé que 75 % des familles n'ont pas les moyens de se payer un service de garde réglementé dans cette ville<sup>3</sup>, et



dans un sondage mené au Manitoba, 75 % des 1 000 répondants ont dit que « les services de garde coûtaient trop cher au Manitoba ».<sup>4</sup>

Le présent sondage et d'autres études comme celles mentionnées précédemment indiquent que l'abordabilité des services de garde est un enjeu important pour les familles à revenu modeste et moyen, pas seulement pour les familles à plus faible revenu. Dans la version antérieure de 2016 de ce sondage sur les frais de garde<sup>5</sup>, nous avons calculé ce que les familles à faible revenu à la recherche d'un service de garde devaient déboursier de leur poche une fois la subvention pour frais de garde prise en compte. En appliquant les lignes directrices provinciales en matière de subventions pour frais de garde (au Québec, nous avons plutôt utilisé le tarif de base), le rapport révélait que bien souvent, en dépit des programmes de subventions, les services de garde n'étaient pas abordables, même pour les familles à faible revenu visées par lesdits programmes. L'analyse avait alors indiqué que les familles admissibles aux subventions devaient verser un supplément pouvant atteindre 500 \$ par mois par enfant ou ne pouvaient pas obtenir de subventions pour frais de garde, car ces subventions étaient rationnées dans certaines régions. En 2017, la question de l'abordabilité et les programmes de subventions pour frais de garde seront examinés de façon plus détaillée et feront l'objet d'un rapport distinct publié en cours d'année.

# Les résultats

CETTE ÉTUDE EST la plus récente d'une série d'études réalisées tous les ans depuis 2014 : The Parent Trap (2014),<sup>6</sup> Ils grandissent si vite (2015)<sup>7</sup> et Une préoccupation croissante (2016).<sup>8</sup>

Les résultats présentés ci-après correspondent aux frais de garde versés par les parents qui ne reçoivent pas de subventions et dont l'enfant fréquente toute la journée et à temps plein une garderie et un service de garde en milieu familial réglementé. Dans pratiquement tous les cas, fournir une place en service de garde coûte en réalité plus cher que ce que paie le parent, en raison d'une forme ou d'une autre de financement accordé par les gouvernements (p. ex. les subventions de fonctionnement et les bonifications salariales). Ces programmes de financement ne sont pas étudiés en détail dans le présent rapport, mais ils existent sous diverses formes dans l'ensemble des provinces et territoires.

Les données ont été recueillies par sondage téléphonique de juin 2017 à octobre 2017 auprès de garderies et de services de garde en milieu familial réglementés (ou d'agences de service de garde en milieu familial) titulaires d'un permis et offrant des services de garde à temps plein. Dans la plupart des cas, des appels ont été faits à l'ensemble des garderies et des services de garde en milieu familial (ou agences) d'une municipalité et, dans les grandes villes, le sondage a été mené auprès d'un échantillon de services choisis au hasard. Veuillez noter que ce sondage ne comprend pas les services de garde en milieu familial non réglementés ni les services de garde fournis par un membre de la famille contre rémunération, des modes de

garde qui représentent un pourcentage élevé des services de garde payants au Canada.<sup>9</sup> Pour le détail de la méthodologie, veuillez consulter l'annexe II.

---

## Frais de garde pour nourrissons – temps plein

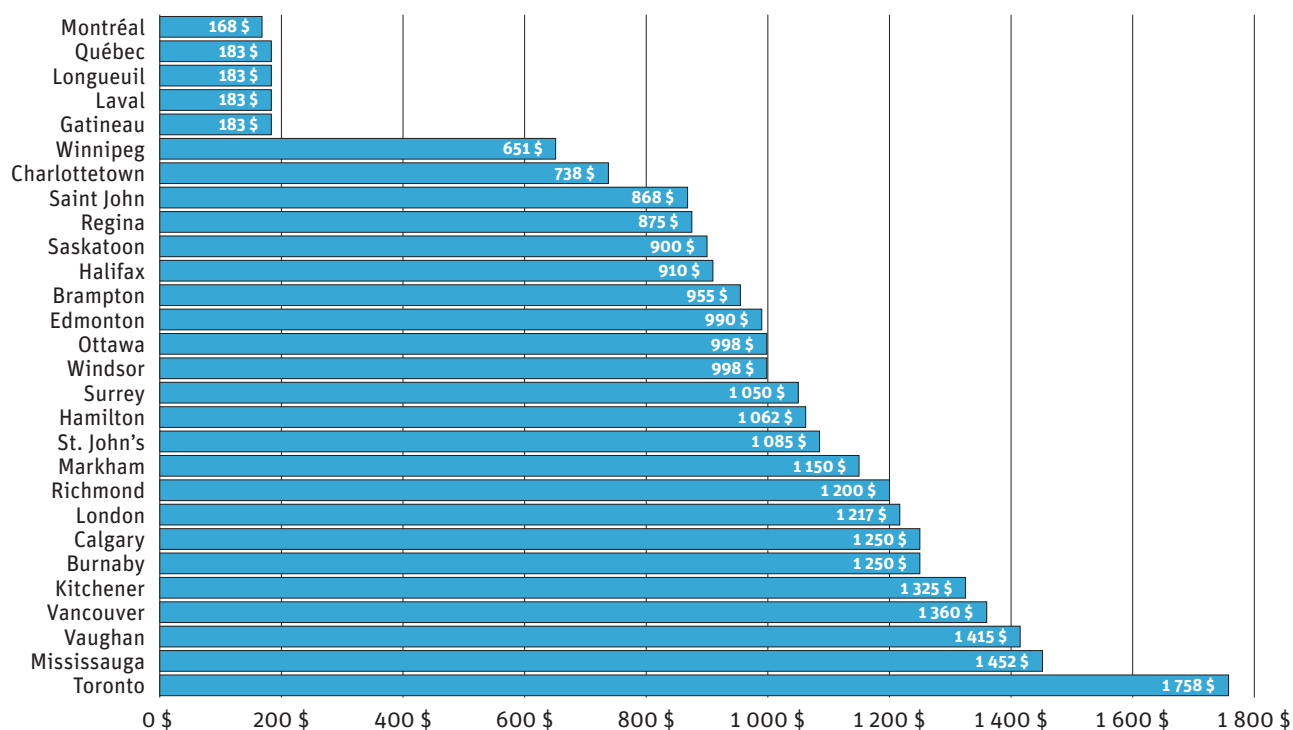
Les places pour nourrissons constituent le plus petit bassin de places à temps plein des trois groupes d'âge analysés dans le présent rapport. La définition de « nourrisson » (ou de poupon ou de bébé) varie selon la province et le territoire, mais généralement il s'agit de la période de la naissance à deux ans.<sup>10</sup>

Les tarifs pour cette tranche d'âge ont tendance à être les plus élevés, peu importe la ville. En vertu de la réglementation, le rapport (ratio) éducatrice-enfants est plus élevé pour les nourrissons et les coûts pour fournir ce type de soins sont plus élevés. Les places pour nourrissons en garderie sont rares et, proportionnellement, les nourrissons sont plus susceptibles que les enfants des autres catégories d'âge de fréquenter un service de garde en milieu familial réglementé. Pour les détails, on peut consulter le tableau 2 à l'annexe I. Il arrive que le tarif médian pour nourrissons soit moins élevé dans les villes qui comptent un plus grand nombre de services de garde en milieu familial réglementés (lesquels coûtent habituellement moins cher, surtout pour les nourrissons).

Parmi les villes sondées, les tarifs de loin les plus élevés pour la garde de nourrissons sont à Toronto, où le coût médian pour la garde à temps plein d'un nourrisson est de 1 758 \$ par mois ou 21 096 \$ par année. C'est 300 \$ de plus par mois que dans la ville la plus dispendieuse suivante, soit Mississauga en Ontario (voisine de Toronto), où le coût médian pour la garde à temps plein d'un nourrisson est de 1 452 \$. La troisième ville la plus dispendieuse est Vaughan en Ontario, également dans la grande agglomération urbaine de Toronto (GAUT). Le coût médian pour la garde à temps plein d'un nourrisson y est de 1 415 \$ par mois. De sorte que les trois villes les plus dispendieuses pour les parents qui font garder leurs nourrissons sont toutes situées dans la GAUT. La quatrième place de ce palmarès à l'extérieur de l'Ontario revient à Vancouver en Colombie-Britannique, où le coût médian pour la garde à temps plein d'un nourrisson est de 1 360 \$ par mois.

La ville où les tarifs sont les plus bas pour la garde à temps plein d'un nourrisson est Montréal. Les parents ne paient que 168 \$ par mois, soit dix fois moins cher qu'à Toronto. Viennent ensuite les villes de Gatineau, Laval, Longueuil, et Québec, toutes situées au Québec, dont le tarif médian

**GRAPHIQUE 1** Frais de garde médians pour nourrissons par mois, 2017



Source voir l'annexe I pour la ventilation de tous les frais de garde.

mensuel est le même, soit 183 \$. Dans les villes québécoises, comme dans les villes du Manitoba et de l'Île-du-Prince-Édouard, les tarifs sont fixés par le gouvernement provincial.

Au Québec, tous les familles paient le tarif de base de 7,75 \$ par jour lorsque le revenu net du ménage est de 52 060 \$ ou moins. Pour les familles qui gagnent de 52 060 \$ à 77 550 \$ revenu net, le tarif est de 8,45 \$ par jour. Par la suite, le tarif suit une échelle mobile pour atteindre au maximum 21,20 \$ par jour lorsque le revenu familial est de 162 499 \$ ou plus.<sup>11</sup> Un facteur qui exacerbe l'écart considérable entre les frais de garde dans les villes du Québec et celles du reste du Canada, c'est que les tarifs fixés par le gouvernement québécois ne changent pas en fonction de l'âge de l'enfant, comme partout ailleurs. Le revenu médian des familles avec enfants âgés de cinq ans ou moins à Montréal est de 47 289 \$ en 2017, de sorte que leurs frais de garde sont de 7,75 \$ par jour ou de 168 \$ par mois.<sup>12</sup> Le revenu médian des familles dans les autres villes sondées du Québec s'établit entre 59 268 \$

(Longueuil) et 76 356 \$ (Québec), de sorte qu'à ces seuils de revenu, leurs frais de garde sont de 8,45 \$ par jour ou 183 \$ par mois.<sup>13</sup>

Au Québec, il y a deux catégories de garderies à but lucratif (ou commerciales) : celles qui reçoivent des subventions de fonctionnement et dont les tarifs sont fixes et celles qui n'ont pas de tarifs fixes et pour lesquelles les parents reçoivent un remboursement d'impôt pouvant atteindre 35 dollars par jour. Ce remboursement d'impôt est unique parmi les provinces où les tarifs sont fixes. Le secteur commercial (assujéti aux règles du marché) au Québec se développe rapidement quoiqu'il compte pour le moment moins de places que le secteur des garderies subventionnées et des services de garde en milieu familial réglementés. Comme le secteur subventionné compte un plus grand nombre de places, le tarif médian pour chaque ville est le tarif fixe. Toutefois, un important pourcentage de parents au Québec doit déboursé beaucoup plus que les frais de garde fixes indiqués dans le présent rapport. Ce sondage sur les frais de garde d'enfants en 2017 ne comprend pas les garderies aux tarifs plus élevés et donnant droit à un remboursement d'impôt.

La prochaine ville aux frais de garde les moins élevés, en sixième place, est Winnipeg au Manitoba. Les frais de garde pour nourrissons sont de 651 \$ par mois dans cette ville. Au Manitoba aussi, le gouvernement subventionne le fonctionnement des services de garde<sup>14</sup> et fixe les tarifs à l'échelle de la province, quoiqu'à un seuil plus élevé qu'au Québec, et les tarifs diminuent à mesure que l'âge des enfants augmente.

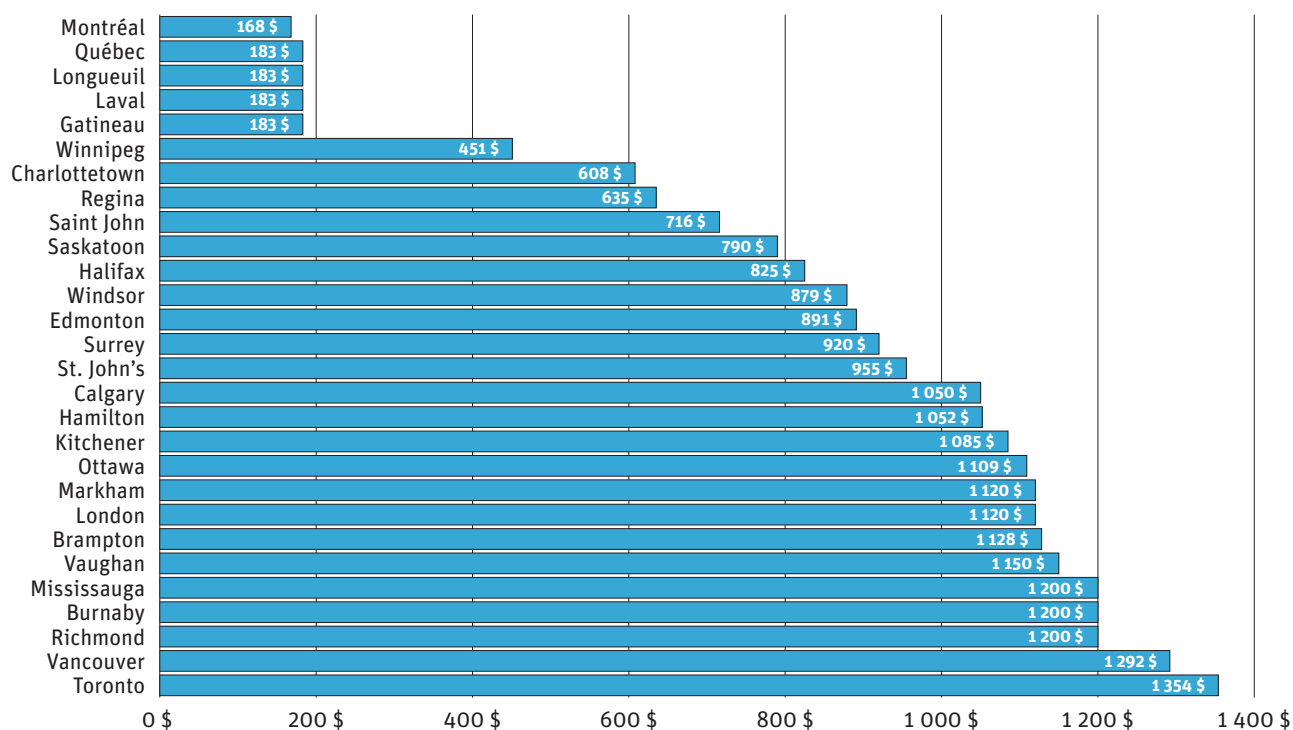
---

## Frais de garde pour bambins – temps plein

Les places en services de garde pour bambins, c'est-à-dire les enfants âgés environ 18 mois à trois ans dépendamment de la définition de la province ou du territoire, sont au deuxième rang quant à leur nombre. Les frais de garde pour cette catégorie d'âge se situent habituellement entre les tarifs plus élevés pour nourrissons et les tarifs les moins chers pour les enfants d'âge préscolaire. Les bambins sont habituellement la catégorie d'âge qui fréquente en plus grand nombre les services de garde en milieu familial réglementés (voir le tableau 2).

Comme pour les nourrissons, Toronto est la ville la plus dispendieuse au pays pour les parents à la recherche d'un service de garde réglementé pour leurs bambins. Le tarif médian pour bambins par mois à Toronto est de 1 354 \$ ou 16 248 \$ par année. C'est 62 \$ de plus par mois qu'à Vancouver, qui vient au deuxième rang, où une place pour bambins coûte 1 292 \$

## GRAPHIQUE 2 Frais de garde médians pour bambins par mois, 2017



Source voir l'annexe I pour la ventilation de tous les frais de garde.

par mois. Les villes les plus dispendieuses au troisième rang sont Mississauga en Ontario et Burnaby et Richmond en Colombie-Britannique, où les frais de garde médians pour bambins sont de 1 200 \$ par mois. Les villes de la Colombie-Britannique et de l'Ontario sont au sommet du palmarès des villes les plus dispendieuses pour les frais de garde pour bambins.

Encore une fois, la ville la moins chère pour ce groupe d'âge est Montréal, où le tarif est de 168 \$ par mois, soit huit fois moins cher qu'à Toronto. Les villes québécoises de Gatineau, de Laval, de Longueuil et de Québec occupent le deuxième rang des villes les moins dispendieuses pour faire garder un bambin, à 183 \$ par mois. Puis viennent les villes de Winnipeg, où les parents paient 451 \$ par mois pour leurs bambins et de Charlottetown (Î.-P.-É.), où ils paient 608 \$ par mois. Comme dans le cas des frais de garde pour nourrissons, les frais de garde les moins chers pour bambins sont dans les villes où les services de garde reçoivent des subventions de fonctionnement et où les tarifs sont fixés à l'échelle provinciale. C'est au Québec que les sub-

ventions de fonctionnement sont de loin les plus élevées. Par conséquent, il n'est pas surprenant que les frais de garde y soient de loin les plus bas.

Dans certaines villes, les frais de garde pour nourrissons sont moins élevés que les frais de garde pour bambins. La raison est que les nourrissons sont confiés en plus grande proportion à des services de garde en milieu familial qui coûtent moins cher, ce qui fait baisser le tarif médian pour nourrissons qui, par ailleurs, est presque toujours plus élevé que le tarif médian pour bambins en raison du rapport éducatrice-enfants plus élevé.

Par exemple, à Ottawa, 64 % des places pour nourrissons sont offertes en milieu familial, ce qui baisse le tarif médian pour nourrissons par rapport au tarif médian pour bambins. En revanche, à Toronto, seulement 35 % des places pour nourrissons sont offertes en milieu familial. Cela étant, le tarif médian pour nourrissons dans cette ville est supérieur au tarif médian pour bambins. Cette inversion tarifaire attribuable à la garde en milieu familial s'observe à Ottawa et à Brampton et le sera aussi à Richmond et Hamilton où les frais de garde pour nourrissons seront bientôt moins élevés que les frais de garde pour bambins.

---

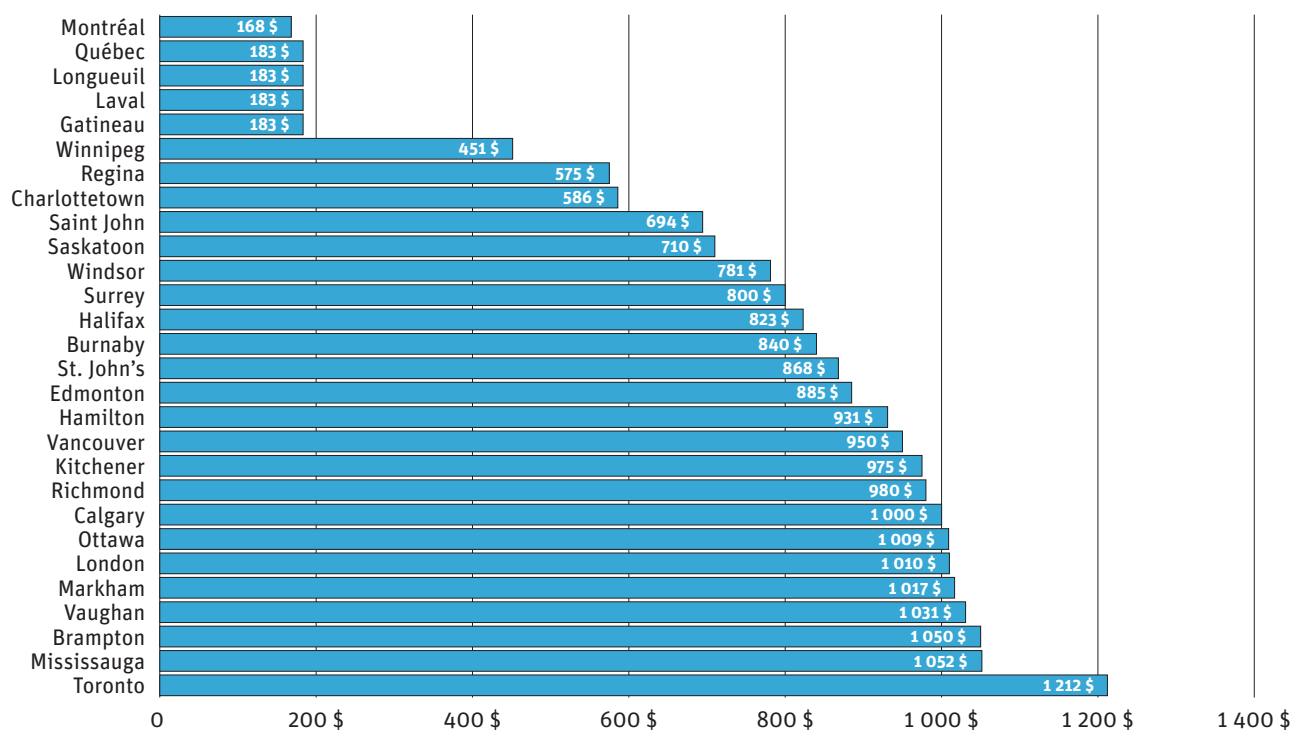
## Frais de garde pour enfants d'âge préscolaire – temps plein

Parce que les places pour enfants d'âge préscolaire sont de loin les plus nombreuses, les tarifs pour ce groupe d'âge représentent ce que la majorité de parents débourse pour la garde de leurs enfants. Par conséquent, nous analysons en profondeur ci-après ces frais de garde et leurs variations au fil du temps.

Règle générale, l'âge des enfants dans la tranche d'âge « préscolaire » se situe entre 2,5 ans et le moment où les enfants entrent à la maternelle (dans la plupart des provinces, l'entrée a lieu au mois de septembre de l'année où ils atteignent cinq ans, mais quatre ans pour tous les enfants de l'Ontario et dans quelques provinces et territoires). Comme pour les autres catégories d'âge, le présent rapport ne contient que les frais de garde des places à temps plein pour enfants d'âge préscolaire.

Les places pour ce groupe d'âge sont principalement en garderie plutôt qu'en milieu familial. En effet 60 à 70 % des places en garderies accueillent des enfants d'âge préscolaire. De 20 à 45 % des places en services de garde en milieu familial réglementés sont occupées par des enfants d'âge préscolaire même si les tarifs pour ce groupe d'âge dans ce mode de garde sont moins

### GRAPHIQUE 3 Frais de garde médians pour enfants d'âge préscolaire par mois, 2017



Source voir l'annexe I pour la ventilation de tous les frais de garde.

élevés qu'en garderie (voir le tableau 1 pour une ventilation par ville). Les tarifs pour les enfants d'âge préscolaire sont habituellement les moins élevés des trois groupes d'âge, car le rapport éducatrice-enfants est moins élevé.

Comme pour les deux autres groupes d'âge, Toronto remporte la palme des tarifs les plus élevés : le tarif médian pour un enfant d'âge préscolaire est de 1 212 \$ par mois ou de 14 544 \$ par année. C'est 160 \$ de plus par mois que la ville la plus dispendieuse suivante, soit Mississauga en Ontario, où le coût médian pour la garde d'un enfant d'âge préscolaire est de 1 052 \$ par mois. À Brampton en Ontario, le tarif médian est quasiment le même, soit 1 050 \$ par mois. Suivant les villes les plus dispendieuses (qui, comme pour les frais de garde pour nourrissons, sont toutes situées dans la GAUT), on retrouve sept villes à proximité les unes des autres, où le tarif médian est à plus ou moins 30 \$ de 1 000 \$ par mois : Vaughan, Markham, London, Ottawa, Kitchener (toutes en Ontario), Calgary en Alberta et Richmond en Colombie-Britannique.



C'est à Montréal que les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire sont les moins chers, à 168 \$ par mois, soit sept fois moins élevés qu'à Toronto. Les quatre villes les moins dispendieuses qui suivent sont au Québec : Gatineau, Laval, Longueuil et Québec, à 183 \$ par mois. Vient ensuite Winnipeg à 451 \$ par mois, puis Regina à 575 \$ par mois, où les tarifs ne sont pas fixes et sont légèrement moins élevés qu'à Charlottetown (585 \$), où le gouvernement fixe les tarifs. L'écart tarifaire entre les villes québécoises et les autres villes est moins marqué que pour les autres groupes d'âge, car au Québec les frais de garde ne diminuent pas pour les enfants plus âgés, comme c'est le cas dans la plupart des autres villes.

Depuis notre dernier sondage sur les frais de garde d'enfants à l'été de 2016, le taux d'inflation a été de 1,2 %.<sup>15</sup> Sur les 28 villes pour lesquelles des données sont disponibles, les tarifs pour enfants d'âge préscolaire dans vingt d'entre elles ou dans 71 % des villes examinées dans le présent sondage ont augmenté plus rapidement que le taux d'inflation au cours de la dernière année.

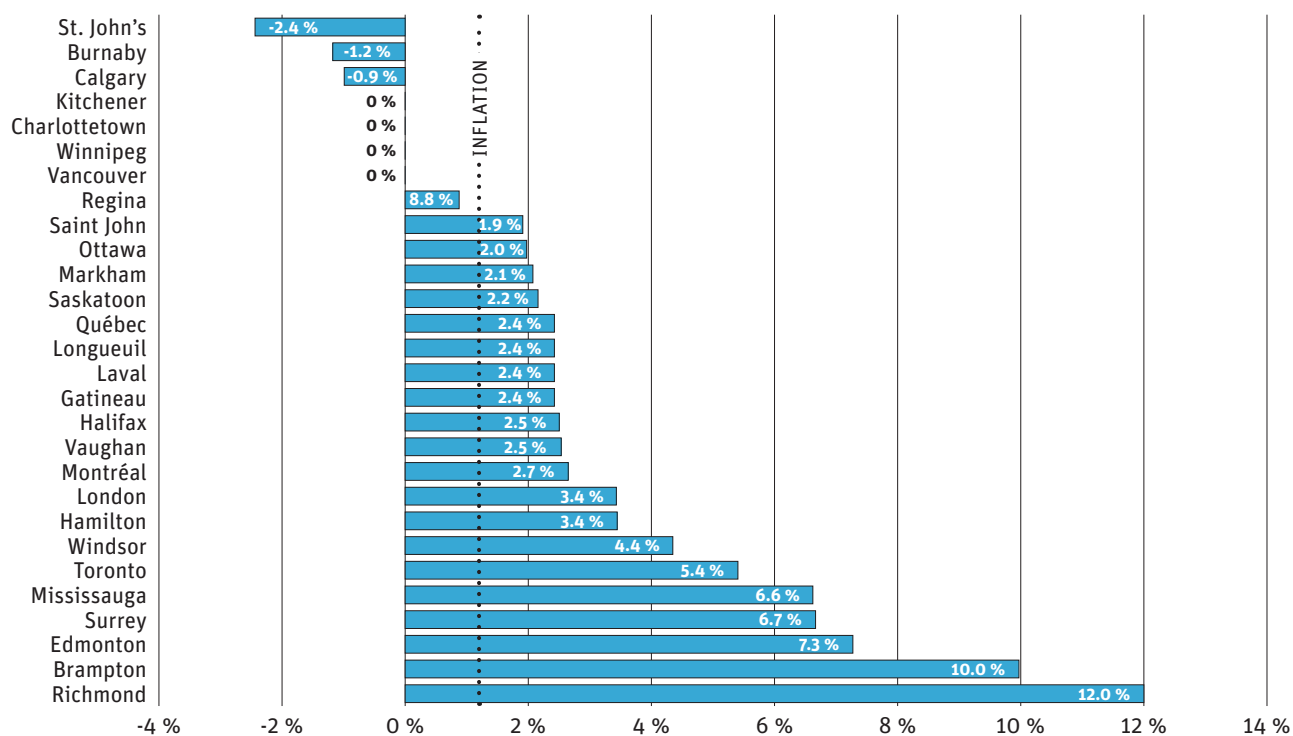
Par ailleurs, les tarifs médians pour enfants d'âge préscolaire dans trois villes, soit St. John's (T.-N.-L.), Burnaby (C.-B.) et Calgary (Alberta), ont diminué légèrement depuis l'an passé, et les frais de garde dans quatre autres villes sont demeurés les mêmes : Vancouver (C.-B.), Winnipeg (Manitoba), Kitchener (Ontario) et Charlottetown (Î.-P.-É.). (À noter, deux de ces quatre villes, soit Winnipeg et Charlottetown, sont dans des provinces où les tarifs sont fixes, mais n'ont pas été modifiés par le gouvernement au cours de la dernière année).

La hausse la plus importante des tarifs est survenue à Richmond en C.-B. Ils ont bondi de 12 % ou de 105 \$ par mois depuis l'an passé. C'est en partie parce que des fournisseurs de services de garde ont augmenté leurs tarifs et à cause de l'arrivée sur le marché de nouveaux fournisseurs dont les frais de garde sont plus élevés. La hausse survenue à Brampton est du même ordre. Les tarifs ont grimpé de 10 %, soit de 95 \$ par mois. Les parents d'Edmonton ont subi la troisième hausse la plus élevée pour la garde de leurs enfants d'âge préscolaire, soit 7 % ou 60 \$ par mois.

L'augmentation plus rapide des tarifs que le taux d'inflation est une tendance préoccupante constatée dans les quatre années depuis le début de notre sondage sur les frais de garde d'enfants. Et comme il s'agit de la quatrième année de notre sondage, une tendance à plus long terme relativement aux hausses de tarifs se dessine.

Comme on peut le voir au graphique 5, aucune des villes examinées dans le cadre de ce sondage n'a connu de diminution des frais de garde

#### GRAPHIQUE 4 Variation des tarifs médians pour enfants d'âge préscolaire de 2016 à 2017



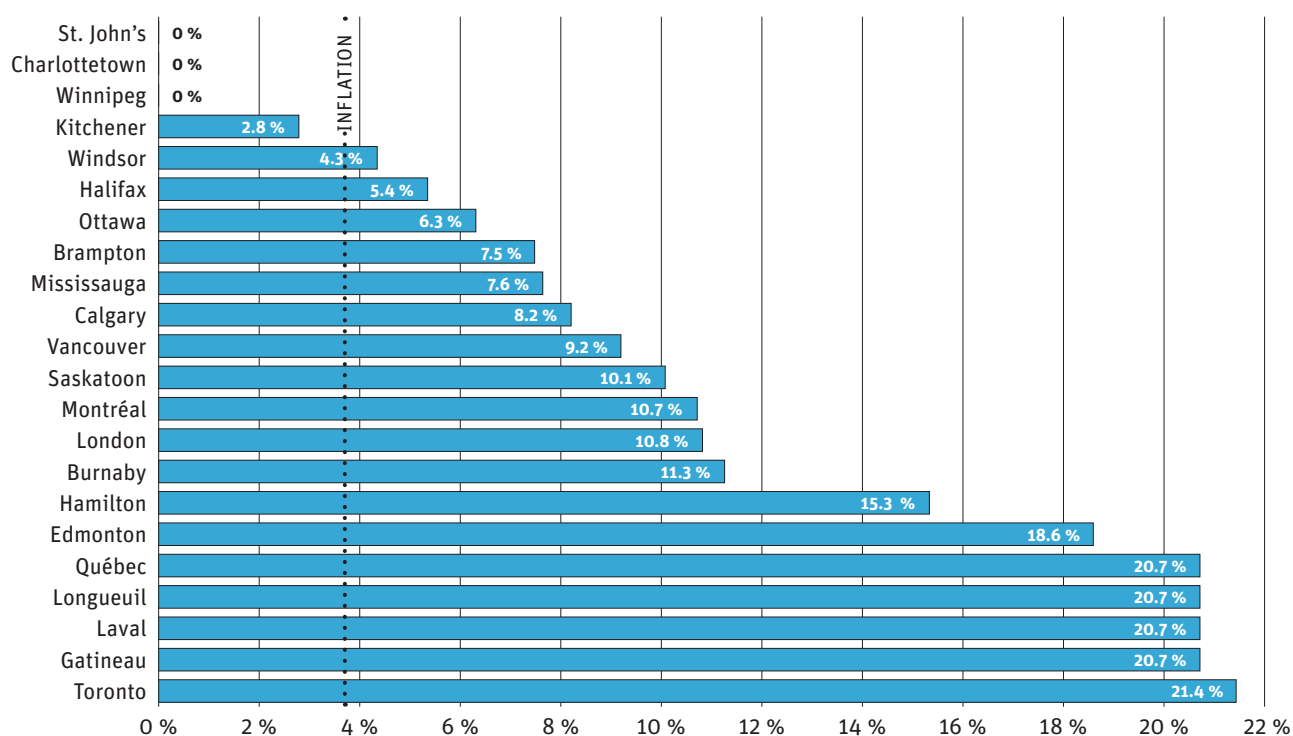
Source : Tableau CANSIM 3261-0020, juillet 2016 à juillet 2017. Une préoccupation grandissante (2016); voir l'annexe I pour la ventilation de tous les frais de garde et pour les calculs de l'auteur.

2014. Quoique, les frais de garde à Winnipeg (Manitoba), Charlottetown (Î.-P.-É.) et St. John's (T.-N.-L.) sont demeurés les mêmes. Il faut noter que Winnipeg et Charlottetown sont dans des provinces qui subventionnent le fonctionnement des services de garde et fixent les tarifs à des seuils qui n'ont pas changé depuis 2014. À St. John's, où les tarifs sont assujettis aux règles du marché, les frais de garde en 2017 sont au même niveau qu'en 2014 et à Kitchener en Ontario, les tarifs médians pour enfants d'âge préscolaire ont légèrement augmenté de 2,8 % depuis 2014, soit de 26 \$ par mois.

Le taux d'inflation au cours de ces trois années a été de 3,7 %.<sup>16</sup> Sur les 22 villes sondées en 2017 pour lesquelles les données disponibles remontent à 2014, ce n'est que dans les quatre villes mentionnées précédemment que la hausse des frais de garde a été inférieure au taux d'inflation. Dans les autres dix-huit villes sondées (82 %), les hausses rapportées sont toutes supérieures au taux d'inflation, et dans de nombreux cas, plusieurs fois plus élevées.

C'est à Toronto, où les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire sont les plus élevés au pays, que les hausses les plus importantes sont survenues

## GRAPHIQUE 5 Variation des frais de garde pour enfants d'âge préscolaire de 2014 à 2017



Source : Tableau CANSIM 3261-0020, juillet 2014 à juillet 2017. Une préoccupation grandissante (2016); voir l'annexe I pour la ventilation de tous les frais de garde et pour les calculs de l'auteur.

au cours des trois dernières années, soit 21,4 %, ou 214 \$ par mois, presque six fois plus rapidement que le taux d'inflation. Il s'ensuit que la prestation des services de garde à Toronto remporte deux distinctions peu enviées : Toronto a les frais de garde d'enfants les plus élevés tous groupes d'âge confondus *et* elle a connu les hausses de tarifs les plus rapides depuis 2014.

Depuis 2014, les villes québécoises de Gatineau, Laval, Longueuil et Québec ont également connu des hausses de tarifs importantes de 20,7 % (quoique ce pourcentage ne représente que 31 \$ par mois). Ces hausses sont surtout attribuables à la politique<sup>17</sup> de l'échelle mobile introduite en 2015. Edmonton n'est pas très loin derrière Toronto et des villes du Québec : les tarifs ont augmenté de 18,6 % (soit de 139 \$ par mois) depuis 2014.

---

## Les services de garde en milieu rural en Ontario et en Alberta

Cette année, le sondage téléphonique a été étendu à l'extérieur des grandes villes canadiennes afin d'étudier les tarifs des services de garde offerts en milieu rural en Ontario et en Alberta. Comme les codes postaux canadiens contiennent un indicateur pour les secteurs ruraux (le deuxième chiffre du code postal est un zéro), il a été possible de répertorier les garderies et les services de garde en milieu familial en secteur rural. En utilisant cet indicateur, nous avons appelé toutes les garderies et tous les services de garde en milieu familial de l'Ontario situés en zone rurale et nous les avons regroupés sous les lettres P (nord), K (est), M (centre) et N (sud-ouest) du code postal de l'Ontario. Toutes les garderies et agences de services de garde en milieu familial situées dans un cinquième secteur rural, soit dans la partie est de l'Alberta, sous les codes postaux ToA, ToB et ToC, ont également été sondées. Voir le graphique 6 pour une carte de ces zones rurales.

Un facteur à considérer dans ces zones rurales est la prévalence des services de garde dans les collectivités des Premières Nations, notamment dans le nord de l'Ontario. Comme les modalités de financement des services de garde dans ces communautés sont particulières, les frais de garde en milieu rural et ceux dans les collectivités des Premières Nations ont été analysés séparément.

Le graphique 7 correspond au graphique 3 ci-dessus, mais il comprend les tarifs médians pour enfants d'âge préscolaire dans les cinq zones rurales étudiées, ainsi que la médiane dans les collectivités des Premières Nations de l'Ontario. Le sondage des garderies et des services de garde en milieu familial situés dans les zones rurales de l'Ontario et dans le secteur rural à l'est de l'Alberta démontre que, contrairement aux attentes, les tarifs ne sont pas particulièrement bas, mais se situent plutôt dans la fourchette moyenne des villes canadiennes et se comparent aux tarifs médians des villes à proximité. Par exemple, les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire dans la région rurale du centre de l'Ontario (911 \$ par mois) ne sont pas très différents des tarifs demandés dans la ville voisine de Hamilton (931 \$ par mois).

Dans les cinq zones rurales analysées, la région du centre de l'Ontario est celle où les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire sont les plus élevés, à 911 \$ par mois. Viennent ensuite les régions rurales de l'est et du nord de l'Ontario, à 825 \$ par mois. Suit la région rurale de l'est de l'Alberta, où les tarifs sont sensiblement à même hauteur, soit 822 \$ par mois. C'est dans

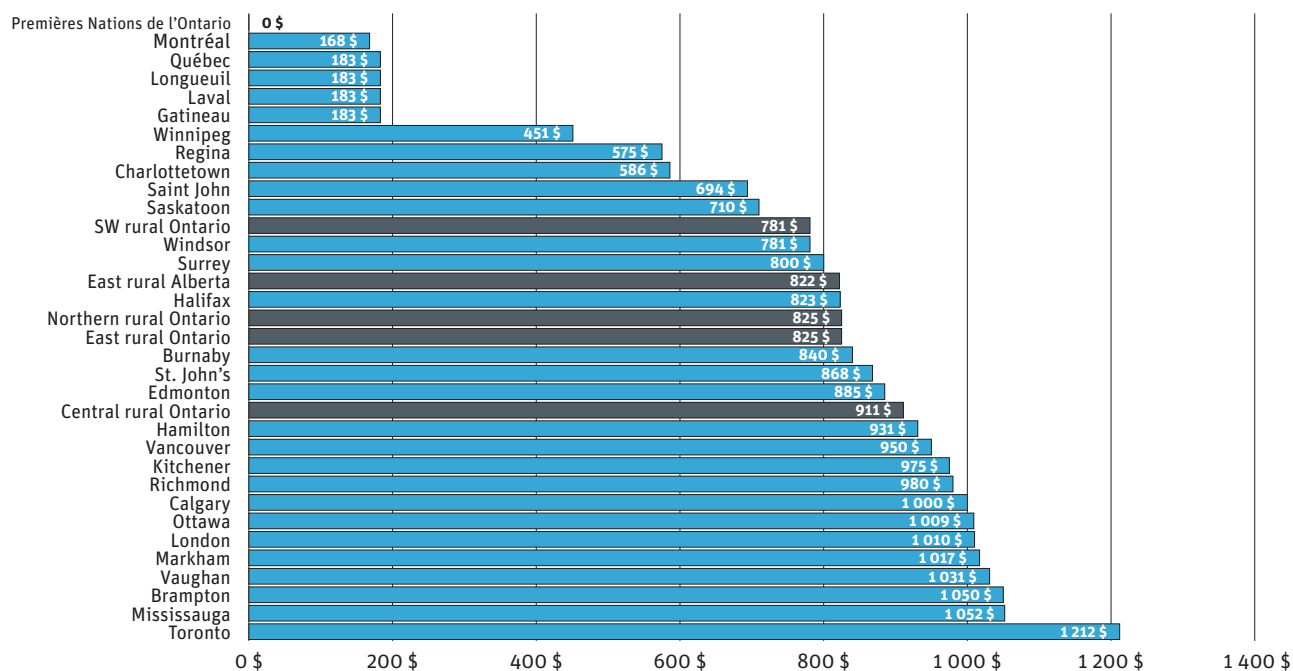
## GRAPHIQUE 6 Zones rurales sondées par code postal



Source Innovation, Science et Développement économique Canada

le sud-ouest de l'Ontario que les tarifs médians sont les plus bas, à 781 \$ par mois (à même hauteur que les tarifs de Windsor, ville à proximité, où les frais de garde pour enfants d'âge préscolaire sont les plus bas de l'Ontario pour des parents en secteur urbain). En revanche, en Alberta, l'écart est plus grand entre les tarifs médians pour enfants d'âge préscolaire en milieu rural (822 \$ par mois) et les frais de garde à Edmonton (885 \$ par mois) et surtout à Calgary (1 000 \$ par mois).

## GRAPHIQUE 7 Tarifs médians pour enfants d'âge préscolaire par mois, 2017 (incluant les zones rurales)



**Source** voir l'annexe I pour la ventilation de tous les frais de garde. La catégorie « Premières Nations de l'Ontario » est exclusive, car les collectivités des Premières Nations ont été exclues des zones rurales de l'Ontario où ils se trouvent pour être regroupés séparément. Le graphique 7 correspond au graphique 3, mais il contient à la fois les zones rurales et les collectivités des Premières Nations de l'Ontario aux fins de comparaison.

### Les services de garde dans les collectivités des Premières Nations

Les services de garde fournis dans les collectivités des Premières Nations constituent une partie importante des services de garde offerts en milieu rural en Ontario, surtout dans le nord de la province. Comme leur financement est différent, les services de garde en milieu rural et les services de garde sur les réserves dans les collectivités des Premières Nations ont été séparés aux fins de cette analyse.

Les services de garde sur les réserves en Ontario représentent un secteur important qui compte 1 700 places selon le présent sondage. Ils doivent se conformer aux exigences provinciales pour l'obtention d'un permis. Ils sont subventionnés par le gouvernement de l'Ontario en vertu d'ententes conclues avec 77 Premières Nations et trois organismes bénéficiant de paiements de transfert. Le financement provincial sert principalement aux subventions pour frais de garde, au soutien d'enfants qui ont des besoins particuliers et

à d'autres volets. En Alberta, les services de garde dans les collectivités des Premières Nations ne sont pas tenus de se conformer aux exigences provinciales. Les garderies ne reçoivent pas de financement de la province, mais elles ont droit à des fonds fédéraux équivalents aux subventions pour frais de garde versées pour le compte des parents.

En outre, les services de garde offerts dans les collectivités des Premières Nations peuvent recevoir du financement en vertu de deux programmes fédéraux : l'Initiative de garde d'enfants à l'intention des Premières Nations et des Inuits et le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves (PAPAR). Grâce à ces programmes, les communautés autochtones peuvent fixer des tarifs moins élevés ou offrir les services de garde gratuits.

Dans les collectivités des Premières Nations de l'Ontario, les tarifs médians pour nourrissons sont de 217 \$ par mois, les frais de garde pour nourrissons parmi les moins élevés au pays et les tarifs médians pour les bambins et les enfants d'âge scolaire sont à zéro, une situation unique au Canada. En fin de compte, les collectivités des Premières Nations sont un quatrième exemple, à l'instar du Québec, du Manitoba et de l'Île-du-Prince-Édouard, démontrant que lorsque les services de garde sont subventionnés, il est possible de fixer des tarifs moins élevés voire à zéro et ainsi offrir des services beaucoup plus abordables pour les jeunes familles.

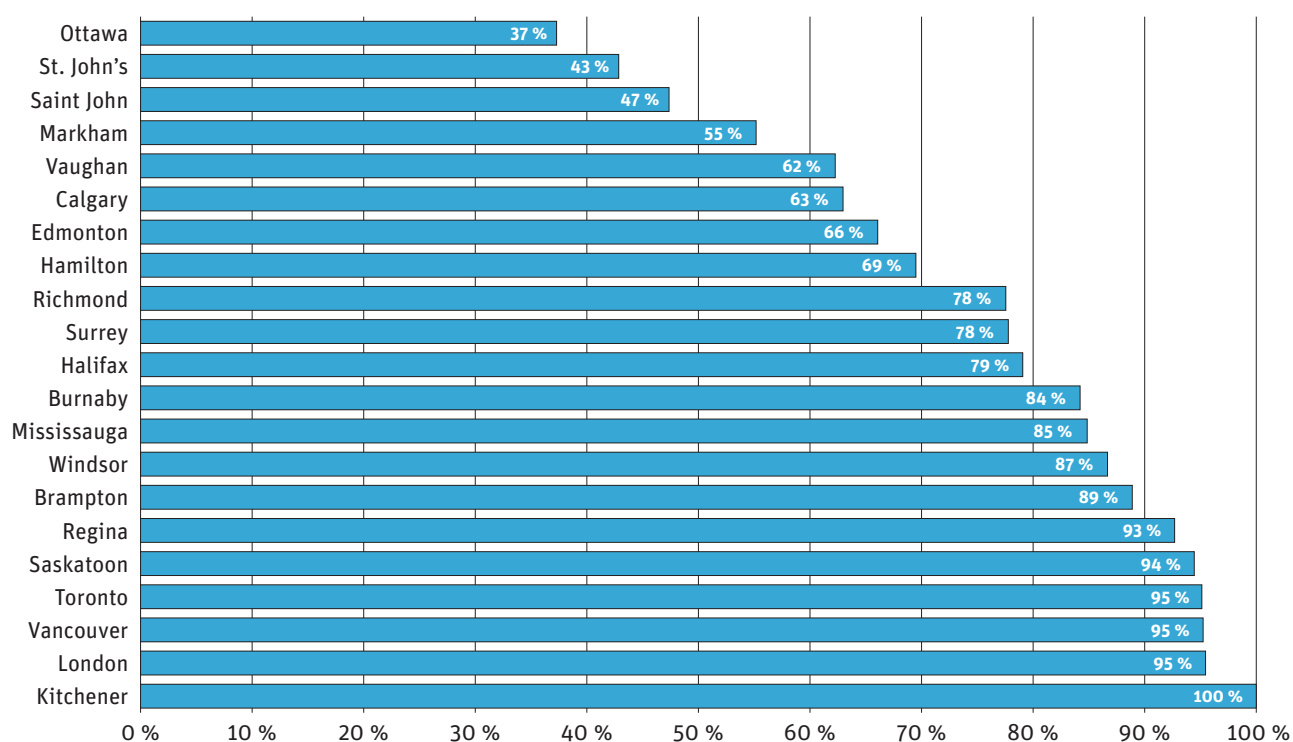
---

## Listes d'attente pour une place en services de garde au Canada

Même si les tarifs sont élevés dans la plupart des villes canadiennes, les listes d'attente pour une place sont un phénomène courant, puisque la demande de services de garde dépasse largement l'offre dans la plupart des cas, surtout pour les nourrissons et les bambins. Un autre facteur, bien qu'il dépasse le propos de notre étude, doit être pris en compte. Il peut arriver que les parents préfèrent certaines garderies par rapport à d'autres en raison de leur meilleure réputation sur le plan de la qualité ou parce qu'elles sont plus attrayantes ou situées à un endroit plus pratique.

Calculer la longueur des listes d'attente pour une place ne donnerait sans doute pas de résultats représentatifs, car souvent les parents inscrivent leurs enfants à la liste d'attente de plusieurs garderies, allongeant ainsi artificiellement la liste d'attente d'une garderie donnée. De plus, dans certains milieux, on a mis en place des listes centralisées. Cela étant, dans le cadre de notre étude, nous avons simplement demandé si le service de garde mainte-

## GRAPHIQUE 8 Garderies qui tiennent une liste d'attente à l'interne, 2017



**Source** Ottawa tient une liste d'attente centralisée qui n'est pas incluse dans le faible pourcentage indiqué au graphique, lequel ne comprend que les garderies qui tiennent leur propre liste d'attente à l'interne.

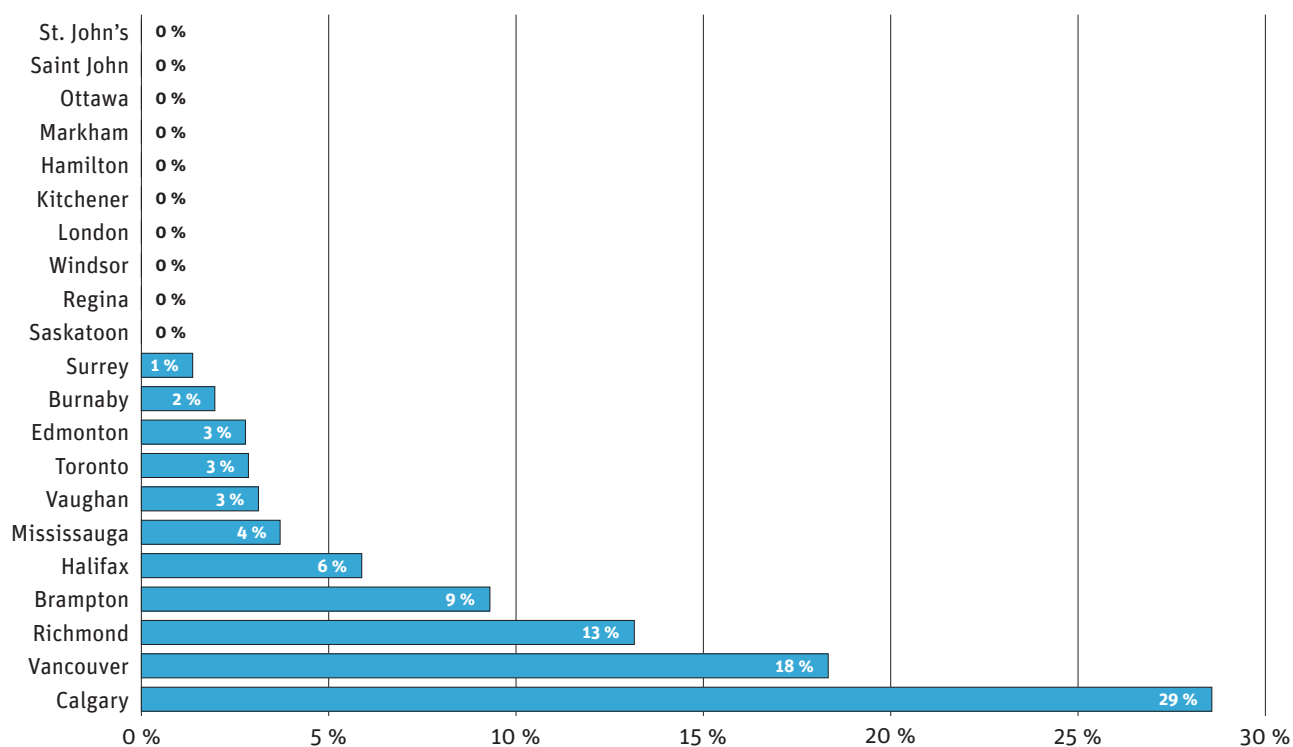
nait une liste d'attente interne dans le but d'évaluer la demande, mais nous n'avons pas noté la longueur de ces listes d'attente.

Il est clair que les listes d'attente sont la norme dans les garderies dans presque toutes les villes canadiennes. À St. John's (T.-N.-L.) et à Saint John (N.-B.), moins de la moitié des garderies indiquent avoir une liste d'attente. La Ville d'Ottawa tient une liste d'attente centralisée ou un « répertoire », de sorte que les garderies n'ont pas à en tenir une, mais 37 % des garderies ont indiqué qu'elles en maintenaient une à l'interne. Dans notre sondage de l'an dernier, 96 % des garderies d'Ottawa avaient une liste d'attente, y compris celles inscrites au répertoire centralisé.<sup>18</sup>

Dans beaucoup de grandes villes en Ontario, Colombie-Britannique et Saskatchewan, 80 % ou plus des garderies tiennent une liste d'attente. Une province qui se démarque à cet égard est l'Alberta. À Edmonton et à Calgary (dont les garderies à temps plein sont principalement à but lucratif), un nombre significativement moins élevé de garderies ont des listes d'attente, soit respectivement 66 % et 63 %. Dans le cas d'Edmonton, ce pourcentage



## GRAPHIQUE 9 Garderies qui perçoivent des frais d'inscription à leur liste d'attente, 2017



est en hausse par rapport à 49 % des garderies qui avaient une telle liste en 2016.<sup>19</sup>

Sur les cinq principales villes qui tiennent des listes d'attente, à Kitchener, 90 % des garderies avaient une liste d'attente en 2016 à comparer à 100 % cette année. Les proportions sont sensiblement les mêmes que l'an passé à London, Vancouver et Saskatoon. Et à Toronto, en 2017, 95 % des garderies ont indiqué avoir une liste d'attente par rapport à 89 % en 2016.

Par ailleurs, on demande parfois aux parents de payer un certain montant pour inscrire leur enfant sur la liste d'attente de la garderie. Cette pratique a été interdite par le gouvernement de l'Ontario en septembre 2016, tout juste après la collecte des données de notre sondage de 2016. Cette mesure, si on se fie à nos résultats cette année, a réduit de beaucoup le nombre de garderies en Ontario imposant des frais d'inscription à leur liste d'attente, mais elle n'a pas mis fin totalement à la pratique. Par exemple, à Brampton, 9 % des garderies imposent des frais d'inscription à leur liste d'attente en 2017 et dans l'agglomération des villes de Toronto, Vaughan et Mississauga, un petit pourcentage de garderies perçoit encore de tels frais. Il est

important de souligner que c'est dans la GAUT que les frais d'inscription aux listes d'attente étaient les plus répandus avant l'interdiction l'an passé.

C'est maintenant à Calgary qu'ils sont le plus répandus; 29 % des garderies disent imposer des frais aux parents pour inscrire leurs enfants sur leur liste d'attente. À Vancouver, où cette pratique était beaucoup plus répandue l'an passé, on constate une baisse importante : 42 % des garderies en 2016 imposaient des frais d'inscription et elles ne sont plus 18 % en 2017 à le faire.<sup>20</sup> Une baisse semblable est manifeste dans la ville voisine de Richmond, où 29 % des garderies en 2016 imposaient des frais d'inscription à leurs listes d'attente. Fait intéressant à noter, le déclin de cette pratique dans les villes de la Colombie-Britannique n'est pas le résultat d'une modification de politique comme ce fut le cas en Ontario.

# Conclusion

TROIS TYPES DE conclusions peuvent être tirés de l'analyse des données de ce sondage, ainsi que des données recueillies depuis 2014.

Premièrement, les données continuent d'indiquer clairement que les politiques ont une influence certaine sur les frais de garde. Au Canada, le niveau des frais de garde d'enfants est facile à prédire selon que le gouvernement provincial subventionne le fonctionnement des services de garde titulaires d'un permis ou non et selon que les tarifs et le soutien opérationnel sont assujettis ou non aux règles du marché. Les trois provinces qui fixent des tarifs moins élevés peuvent le faire parce qu'elles subventionnent directement les services de garde en leur versant du financement de base ou de fonctionnement. Par conséquent, dans ces provinces, les frais de garde sont les plus bas pour toutes les catégories d'âge confondues.

Au Québec, province où le financement public des services de garde (tous les services de garde à but non lucratif et un certain nombre de garderies commerciales) est le plus important, les frais de garde sont de loin les moins élevés. Et la situation n'a pas changé même si les tarifs fixes ont augmenté substantiellement lorsque le gouvernement provincial a ajouté au tarif fixe de base une contribution supplémentaire établie en fonction du revenu familial. Néanmoins, le sondage de 2017 continue d'illustrer ce qui était manifeste dans les trois sondages précédents : au Canada, les frais de garde dans les villes où les tarifs sont assujettis aux règles du marché sont plus élevés. En revanche, dans les villes où les frais de garde sont fixes et

non assujettis aux règles du marché, les tarifs sont les plus bas, toutes catégories d'âge confondues.

Deuxièmement, la réalisation de ce sondage sur une base annuelle s'avère utile. Cela permet, d'une part, d'examiner la problématique des frais de garde et, d'autre part, de remédier à une des nombreuses lacunes reconnues sur le plan des données dans la vaste mosaïque des services de garde au Canada. Cet exercice annuel met également en relief la nécessité d'une approche plus globale en matière de collecte de données et de recherche afin d'examiner des enjeux et des problèmes que ce sondage ne peut qu'effleurer en raison de données restreintes. Par exemple, quel est le lien entre les données sur les listes d'attente et la recherche par les parents d'une place dans un service de garde réglementé? Quelles sont les caractéristiques des familles qui utilisent les services de garde réglementés sondés, et qui n'est pas inclus? Quelle est l'interaction entre les programmes provinciaux et territoriaux de subvention et les frais de garde d'enfants présentés dans le présent rapport? En quoi les problèmes endémiques de main-d'œuvre dans le secteur des services de garde au Canada (comme les faibles salaires et avantages sociaux) sont-ils reliés à l'abordabilité? Compte tenu de ces questions, l'engagement du gouvernement fédéral à adopter une stratégie en matière de collecte de données et les fonds réservés à cette fin dans le budget fédéral de 2017 sont des facteurs encourageants.

Troisièmement, les données de 2017 corroborent ce que les parents, les versions antérieures du présent sondage et d'autres études indiquent : les frais de garde d'enfants dans une grande partie du Canada sont sans conteste trop chers pour beaucoup sinon pour la plupart des familles à faible et à moyen revenu. Les données démontrent qu'en 2017, les services éducatifs et de garde à l'enfance de bonne qualité et abordables demeurent le rare privilège d'une faible proportion de familles canadiennes chanceuses. En outre, l'endroit où vivent les familles canadiennes est un facteur important pour déterminer si elles auront accès à des services de garde abordables compte tenu de l'offre et de la répartition très inéquitables de services de garde au pays.

Que le principe d'abordabilité fasse dorénavant officiellement partie du cadre multilatéral national qui façonnera les politiques en matière de services de garde au Canada est encourageant. Comme plusieurs provinces explorent présentement des façons d'actualiser ce principe, les prochaines versions du présent sondage permettront de déterminer si et comment le principe d'abordabilité des services de garde est appliqué.

# Annexe I : Tableaux des données

**TABLEAU 1** Tarifs médians à temps plein, garderie et service de garde en milieu familial, par ville, 2017

Ville	Province	Frais mensuels, tous (médiane)			Frais mensuels, garderie (médiane)			Frais mensuels, service de garde en milieu familial (médiane)		
		Nourrissons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire	Nourrissons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire	Nourrissons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire
Brampton	Ontario	955 \$	1 128 \$	1 050 \$	1 454 \$	1 135 \$	1 050 \$	955 \$	792 \$	792 \$
Burnaby	Colombie-Britannique	1 250 \$	1 200 \$	840 \$	1 250 \$	1 242 \$	840 \$	1 025 \$	1 000 \$	800 \$
Calgary	Alberta	1 250 \$	1 050 \$	1 000 \$	1 380 \$	1 185 \$	1 030 \$	880 \$	845 \$	720 \$
Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	738 \$	608 \$	586 \$						
Edmonton	Alberta	990 \$	891 \$	885 \$	1 036 \$	935 \$	890 \$	810 \$	760 \$	810 \$
Gatineau	Québec	183 \$	183 \$	183 \$						
Halifax	Nouvelle-Écosse	910 \$	825 \$	823 \$	910 \$	829 \$	823 \$	760 \$	760 \$	760 \$
Hamilton	Ontario	1 062 \$	1 052 \$	931 \$	1 367 \$	1 107 \$	971 \$	1 062 \$	977 \$	882 \$
Kitchener	Ontario	1 325 \$	1 085 \$	975 \$	1 460 \$	1 085 \$	956 \$	977 \$	977 \$	977 \$
Laval	Québec	183 \$	183 \$	183 \$						
London	Ontario	1 217 \$	1 120 \$	1 010 \$	1 225 \$	1 134 \$	1 010 \$	933 \$	933 \$	868 \$
Longueuil	Québec	183 \$	183 \$	183 \$						
Markham	Ontario	1 150 \$	1 120 \$	1 017 \$	1 432 \$	1 128 \$	1 017 \$	1 085 \$	1 085 \$	814 \$
Mississauga	Ontario	1 452 \$	1 200 \$	1 052 \$	1 506 \$	1 220 \$	1 052 \$	911 \$	911 \$	651 \$
Montréal	Québec	168 \$	168 \$	168 \$						
Ottawa	Ontario	998 \$	1 109 \$	1 009 \$	1 623 \$	1 259 \$	1 030 \$	928 \$	928 \$	928 \$
Québec	Québec	183 \$	183 \$	183 \$						
Regina	Saskatchewan	875 \$	635 \$	575 \$	875 \$	635 \$	570 \$	755 \$	650 \$	600 \$
Richmond	Colombie-Britannique	1 200 \$	1 200 \$	980 \$	1 350 \$	1 300 \$	980 \$	1 000 \$	900 \$	875 \$
Saint John	Nouveau-Brunswick	868 \$	716 \$	694 \$	868 \$	716 \$	694 \$	760 \$	651 \$	651 \$
Saskatoon	Saskatchewan	900 \$	790 \$	710 \$	945 \$	790 \$	710 \$	863 \$	762 \$	700 \$
St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador	1 085 \$	955 \$	868 \$	1 107 \$	955 \$	868 \$	1 085 \$	868 \$	868 \$
Surrey	Colombie-Britannique	1 050 \$	920 \$	800 \$	1 100 \$	1 000 \$	810 \$	850 \$	822 \$	800 \$
Toronto	Ontario	1 758 \$	1 354 \$	1 212 \$	1 904 \$	1 471 \$	1 215 \$	1 020 \$	864 \$	864 \$
Vancouver	Colombie-Britannique	1 360 \$	1 292 \$	950 \$	1 360 \$	1 347 \$	950 \$	1 300 \$	1 200 \$	1 000 \$
Vaughan	Ontario	1 415 \$	1 150 \$	1 031 \$	1 450 \$	1 160 \$	1 042 \$	1 063 \$	1 063 \$	911 \$
Windsor	Ontario	998 \$	879 \$	781 \$	998 \$	879 \$	781 \$	906 \$	906 \$	808 \$
Winnipeg	Manitoba	651 \$	451 \$	451 \$	651 \$	451 \$	451 \$	482 \$	395 \$	395 \$
Région rurale de l'est de l'Ontario	Ontario	927 \$	868 \$	825 \$	1 104 \$	873 \$	825 \$	651 \$	651 \$	618 \$
Région rurale du centre de l'Ontario	Ontario	1 085 \$	1 020 \$	911 \$	1 085 \$	1 020 \$	911 \$	1 085 \$	998 \$	890 \$
Région rurale du sud-ouest de l'Ontario	Ontario	939 \$	846 \$	781 \$	911 \$	825 \$	781 \$	977 \$	977 \$	977 \$
Région rurale du nord de l'Ontario	Ontario	868 \$	825 \$	825 \$	911 \$	868 \$	825 \$	868 \$	781 \$	781 \$
Région rurale de l'est de l'Alberta	Alberta	825 \$	800 \$	822 \$	900 \$	816 \$	822 \$	768 \$	738 \$	825 \$
Premières Nations de l'Ontario	Ontario	217 \$	0 \$	0 \$	217 \$	0 \$	0 \$	977 \$	977 \$	977 \$

Le tableau 2 porte sur la distribution des places en garderie et en service de garde en milieu familial par groupe d'âge dans chaque ville. Par exemple, dans Brampton, le sondage indique que 50 % des places en services de garde en milieu familial sont occupées par des nourrissons et 27 % par des bambins. De même, dans Brampton, 64 % des places en garderie sont occupées par des enfants d'âge préscolaire et seulement 7 % par des nourrissons.

**TABLEAU 2** Distribution des places en garderies et en services de garde en milieu familial titulaires d'un permis, par ville, 2017

Ville	Province	Distribution des places en garderie			Distribution des places en milieu familial		
		Nourrissons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire	Nourrissons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire
<b>Brampton</b>	Ontario	7 %	29 %	64 %	50 %	27 %	23 %
<b>Burnaby</b>	Colombie-Britannique	12 %	31 %	57 %	13 %	41 %	46 %
<b>Calgary</b>	Alberta	11 %	23 %	66 %	22 %	53 %	25 %
<b>Edmonton</b>	Alberta	11 %	31 %	57 %	21 %	52 %	27 %
<b>Halifax</b>	Nouvelle-Écosse	12 %	32 %	56 %	25 %	50 %	25 %
<b>Hamilton</b>	Ontario	6 %	28 %	66 %	25 %	34 %	41 %
<b>Kitchener</b>	Ontario	7 %	29 %	64 %	25 %	50 %	25 %
<b>London</b>	Ontario	11 %	27 %	62 %	17 %	52 %	30 %
<b>Markham</b>	Ontario	5 %	24 %	71 %	25 %	50 %	25 %
<b>Mississauga</b>	Ontario	5 %	29 %	66 %	25 %	50 %	25 %
<b>Ottawa</b>	Ontario	6 %	27 %	67 %	26 %	49 %	25 %
<b>Regina</b>	Saskatchewan	8 %	27 %	65 %	18 %	37 %	45 %
<b>Richmond</b>	Colombie-Britannique	6 %	18 %	76 %	18 %	39 %	43 %
<b>Saint John</b>	Nouveau-Brunswick	16 %	26 %	57 %	25 %	50 %	25 %
<b>Saskatoon</b>	Saskatchewan	10 %	24 %	66 %	15 %	33 %	52 %
<b>St. John's</b>	Terre-Neuve-et-Labrador	2 %	28 %	70 %	40 %	40 %	20 %
<b>Surrey</b>	Colombie-Britannique	12 %	18 %	70 %	13 %	33 %	54 %
<b>Toronto</b>	Ontario	9 %	25 %	66 %	25 %	49 %	26 %
<b>Vancouver</b>	Colombie-Britannique	8 %	15 %	77 %	18 %	36 %	46 %
<b>Vaughan</b>	Ontario	8 %	26 %	67 %	24 %	52 %	24 %
<b>Windsor</b>	Ontario	11 %	27 %	62 %	25 %	50 %	25 %
<b>Région rurale de l'est de l'Ontario</b>	Ontario	8 %	34 %	58 %	33 %	46 %	21 %
<b>Région rurale du centre de l'Ontario</b>	Ontario	12 %	27 %	61 %	33 %	33 %	33 %
<b>Région rurale du sud-ouest de l'Ontario</b>	Ontario	10 %	28 %	62 %	33 %	50 %	17 %
<b>Région rurale du nord de l'Ontario</b>	Ontario	9 %	30 %	61 %	36 %	46 %	18 %
<b>Région rurale de l'est de l'Alberta</b>	Alberta	11 %	27 %	62 %	22 %	39 %	40 %
<b>Premières Nations de l'Ontario</b>	Ontario	11 %	27 %	61 %	33 %	50 %	17 %

## Annexe II : Méthodologie

DANS LA PLUPART des villes, nous avons appelé toutes les garderies et toutes les agences de services de garde en milieu familial (ou en Colombie-Britannique chacun des services de garde en milieu familial réglementés). Au moins trois appels ont été faits dans toutes les garderies et agences. Dans certains cas, plus d'appels ont été faits pour augmenter le taux de réponse. Les installations qui n'offraient pas de services de garde à temps plein ont été exclues. Les taux de réponse sont indiqués au tableau 3 ci-après.

Dans certaines villes, des échantillons aléatoires de garderies ou de services de garde en milieu familial ont été utilisés. Le taux d'exactitude des médianes pour ces échantillons est de + ou - 10 %, neuf fois sur dix. Même si dans les provinces où les tarifs sont fixes (Québec, Manitoba et Île-du-Prince-Édouard), les fournisseurs privés ne sont pas tenus de demander ce tarif (quoique, dans ce cas, ils renoncent aux subventions de fonctionnement), le tarif médian d'une place fait partie du système des tarifs fixes. Cela étant, ces villes n'ont pas été sondées puisque la médiane est connue.

Le calcul de la médiane est pour une place médiane et non pour la garderie ou l'agence de services de garde médiane. Si une garderie compte plus de places, alors sa tarification aura une incidence plus grande sur la médiane qu'une garderie comptant moins de places. La médiane agrégée d'une ville comprend les places en garderies et en services de garde en milieu familial titulaires d'un permis. Ceci peut avoir une influence notamment sur

le tarif médian pour nourrissons si une ville compte un grand nombre de services de garde en milieu familial accueillant des nourrissons, une situation plus rare en garderie. Les frais de garde propres aux garderies et aux services de garde en milieu familial sont présentés séparément dans le tableau 1 ci-dessus.

Les tarifs quotidiens ont été convertis en valeurs mensuelles en les multipliant par 21,7.

Dans certaines provinces, le nombre de places autorisées est rigoureusement fixe pour chaque groupe d'âge, comme dans les garderies en Ontario. Toutefois, dans d'autres milieux, le nombre de places par groupe d'âge n'est pas prescrit et peut varier en fonction de règles de capacité maximale, comme dans les services de garde en milieu familial en Ontario. Là où le nombre de places autorisées est rigoureusement fixe, nous avons utilisé ce nombre de places pour chaque groupe d'âge. Là où il n'y a pas de nombre fixe de places par groupe d'âge, la capacité d'accueil le jour du sondage est celle utilisée pour le nombre de places attribuées à ce groupe d'âge. Dans le cas des agences de services de garde où les responsables de garde n'ont pas été sondés directement, on a demandé aux agences de nous indiquer la distribution habituelle de places par groupe d'âge dans les foyers qu'elles supervisent.

Dans certains cas, le même tarif peut s'appliquer à deux groupes d'âge. Si c'est le cas, les tarifs sont inscrits tels quels.



**TABLEAU 3** méthodologie du sondage et pourcentage de couverture par ville, 2017

Ville	Province	% de places réglementées sondées	Méthodologie du sondage
Vancouver	Colombie-Britannique		Le sondage téléphonique a été réalisé auprès d'un échantillon aléatoire de garderies et de toutes les responsables d'un service de garde en milieu familial.
Richmond	Colombie-Britannique		Le sondage téléphonique a été réalisé auprès d'un échantillon aléatoire de garderies et de toutes les responsables d'un service de garde en milieu familial.
Burnaby	Colombie-Britannique	62 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les responsables d'un service de garde en milieu familial.
Surrey	Colombie-Britannique	61 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les responsables d'un service de garde en milieu familial.
Calgary	Alberta		Le sondage téléphonique a été réalisé auprès d'un échantillon aléatoire de garderies et de toutes les agences de services de garde en milieu familial.
Edmonton	Alberta		Le sondage téléphonique a été réalisé auprès d'un échantillon aléatoire de garderies et de toutes les agences de services de garde en milieu familial.
Saskatoon	Saskatchewan	71 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les responsables d'un service de garde en milieu familial réglementé. Le nombre précis des places est inconnu. Les chiffres du sondage correspondent à la proportion de garderies contactées.
Regina	Saskatchewan	61 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les responsables d'un service de garde en milieu familial réglementé. Le nombre précis des places est inconnu. Les chiffres du sondage correspondent à la proportion de garderies contactées.
Winnipeg	Manitoba		Garderies aux tarifs fixes (<2 ans : 30 \$/jour, 2 à 5 ans :20,80 \$/jour)
Windsor	Ontario	65 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les agences services de garde en milieu familial.
London	Ontario	78 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les agences services de garde en milieu familial.
Kitchener	Ontario	75 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les agences services de garde en milieu familial.
Hamilton	Ontario	75 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les agences services de garde en milieu familial.
Brampton	Ontario	81 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les agences services de garde en milieu familial.
Mississauga	Ontario		Le sondage téléphonique a été réalisé auprès d'un échantillon aléatoire de garderies et de toutes les agences de services de garde en milieu familial.
Vaughan	Ontario	60 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les agences services de garde en milieu familial.
Toronto	Ontario		Le sondage téléphonique a été réalisé auprès d'un échantillon aléatoire de garderies et de toutes les agences de garde en milieu familial.
Markham	Ontario	58 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les agences services de garde en milieu familial.
Ottawa	Ontario		Le sondage téléphonique a été réalisé auprès d'un échantillon aléatoire de garderies et de toutes les agences de garde en milieu familial.
Gatineau	Québec		Tarifs fixes (7,75 \$/jour) + supplément en fonction du revenu
Laval	Québec		Tarifs fixes (7,75 \$/jour) + supplément en fonction du revenu
Montréal	Québec		Tarifs fixes (7,75 \$/jour) + supplément en fonction du revenu
Longueuil	Québec		Tarifs fixes (7,75 \$/jour) + supplément en fonction du revenu
Québec	Québec		Tarifs fixes (7,75 \$/jour) + supplément en fonction du revenu
Saint John	Nouveau-Brunswick	62 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les agences services de garde en milieu familial.
Halifax	Nouvelle-Écosse	60 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les agences services de garde en milieu familial.
Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard		Tarifs fixes (<2 ans :34 \$/jour, 2 ans :28 \$/jour, 3 et 4 ans :27 \$/jour)
St. John's	Terre-Neuve-et-Labrador	62 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les agences services de garde en milieu familial.

Ville	Province	% de places réglementées sondées	Méthodologie du sondage
Région rurale de l'est de l'Ontario	Ontario	76 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les agences services de garde en milieu familial.
Région rurale du centre de l'Ontario	Ontario	72 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les agences services de garde en milieu familial.
Région rurale du sud-ouest de l'Ontario	Ontario	69 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les agences services de garde en milieu familial.
Région rurale du nord de l'Ontario	Ontario	71 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les agences services de garde en milieu familial.
Région rurale de l'est de l'Alberta	Alberta	80 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les agences services de garde en milieu familial.
Collectivités des Premières Nations de l'Ontario	Ontario	60 %	Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de toutes les garderies et de toutes les agences services de garde en milieu familial.

# Notes

**1** Garde d'enfance, plateforme électorale de 2016 du Parti libéral du Canada (<https://www.liberal.ca/fr/realchange/garde-denfants/>). Consulté le 23 décembre 2017.

**2** <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/apprentissage-garde-jeunes-enfants/rapports/2017-cadre-multilateral.html>

**3** Cleveland, Krashinsky, Colley et Avery-Nunez, « City of Toronto Licensed Child Care Demand and Affordability Study », Ville de Toronto, octobre 2016 (<https://www1.toronto.ca/City%20Of%20Toronto/Children's%20Services/Files/pdf/T/Toronto%20Demand%20&%20Affordability%20Study%202016.pdf>). Consulté 23er décembre 2017.

**4** Manitoba Child Care Association, « Poll Shows Huge Public Support for Child Care in Manitoba », 25 octobre 2016 (<http://mccahouse.org/probe-research-poll-shows-huge-public-support-child-care-manitoba/>). Consulté le 23 novembre 2017.

**5** Macdonald et Friendly, « Une préoccupation croissante : Les frais de garde d'enfants en 2016 dans les grandes villes canadiennes », décembre 2016, Centre canadien de politiques alternatives.

**6** David Macdonald et Martha Friendly, « The Parent Trap: Child Care Fees in Canada's Big Cities », novembre 2014, Centre canadien de politiques alternatives.

**7** David Macdonald et Thea Klinger, « Ils grandissent si vite : frais de garde d'enfants dans les villes canadiennes 2015 », décembre 2015, Centre canadien de politiques alternatives.

**8** David Macdonald et Martha Friendly, « Une préoccupation croissante : Les frais de garde d'enfants en 2016 dans les grandes villes canadiennes », décembre 2016, Centre canadien de politiques alternatives.

**9** C'est en partie parce que la difficulté de repérer des entreprises privées pour l'essentiel non identifiées déborde le cadre cette étude.

**10** Voir Friendly, Grady, Macdonald et Forer, 2014, « Early Childhood Education and Care in Canada 2014 », Childcare Resource and Research Unit, pour une définition des groupes d'âge et du rapport (ratio) éducatrice-enfants dans chaque province et chaque territoire.

**11** Consulter l'outil de calcul du coût d'une place en service de garde du gouvernement du Québec <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/outils/garde-net-fr.asp>. La contribution supplémentaire est réduite de 50 % pour un deuxième enfant et zéro pour le troisième enfant et les enfants subséquents.

**12** Statistique Canada, totalisations personnalisées du recensement de 2016, corrigées en fonction de l'inflation - tableau CANSIM 326-0021.

**13** Idem.

**14** À noter que le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard utilisent tous les deux une combinaison de subvention de fonctionnement (financement versé directement aux services de garde) et de subvention pour frais de garde (qui sert à acquitter les frais de garde pour le compte des familles à faible revenu).

**15** Voir le tableau CANSIM 326-0020, IPC d'ensemble, juillet 2016 à juillet 2017, milieu de la période au cours de laquelle notre sondage sur les frais de garde d'enfants a été réalisé.

**16** Voir le tableau CANSIM 326-0020, IPC d'ensemble, juillet 2014 à juillet 2017, milieu de la période au cours de laquelle notre sondage sur les frais de garde d'enfants a été réalisé.

**17** Il convient de noter que les services de garde réglementés au Québec font partie de deux réseaux : le premier inclut les centres de la petite enfance (sans but lucratif) et des garderies commerciales; les deux types de services reçoivent d'importantes subventions de fonctionnement et leurs tarifs sont fixes, comme décrit précédemment; le deuxième (un nouveau secteur en croissance plus marquée) inclut des garderies commerciales non subventionnées et dont les tarifs ne sont pas fixes; les parents qui les utilisent ont droit à des remboursements substantiels du gouvernement provincial. Il n'a pas été possible de séparer ces deux réseaux pour ce sondage.

**18** David Macdonald et Martha Friendly, « Une préoccupation grandissante : frais de garde d'enfants dans les villes canadiennes 2016 », décembre 2016, Centre canadien de politiques alternatives, graphique 6.

**19** Idem.

**20** David Macdonald et Martha Friendly, « Une préoccupation croissante : frais de garde d'enfants dans les villes canadiennes 2016 », décembre 2016, Centre canadien de politiques alternatives, graphique 7.



**CCPA**

CANADIAN CENTRE  
for POLICY ALTERNATIVES

CENTRE CANADIEN  
de POLITIQUES ALTERNATIVES